

2 février 1984 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à Mme Christine Arnothy pour "Le Parisien libéré", Paris, jeudi 2 février 1984.

QUESTION.- Monsieur le Président, la situation internationale est fébrile. En dehors d'un conflit mondial, les Français se sentent de moins en moins en sécurité chez eux, dans leur propre pays. La violence est aussi contagieuse que la peur. Comment rassurer et que peut faire l'Etat dans ce domaine-là ?

- LE PRESIDENT.- Ce que craignent les Français tous les pays à forte densité urbaine l'éprouvent. La civilisation de la ville moderne énorme entassement humain reste à inventer. De cette situation est né un grand désordre qui se traduit partout par la montée de l'insécurité. Concevoir, construire, aménager la ville autrement, sera l'oeuvre de plusieurs générations. Il faut donc commencer tout de suite. En France, dans l'immédiat et pour parer au plus pressé, depuis 1981 9300 emplois dans la police et la gendarmerie ont été créés, augmentation d'effectifs qui n'a pas eu d'égale dans le passé. C'est assez dire que la préoccupation des Français est la mienne. Encore faut-il utiliser au mieux cette force, l'organiser, l'adapter à sa tâche si diverse et si difficile. Quand, le vendredi 13 janvier, je me suis rendu au Quai des Orfèvres et au Commissariat du XVIIIème arrondissement, c'était pour me rendre compte par moi-même des conditions de travail de ceux qui nous protègent. Car cela compte aussi pour la sécurité. Je puis vous l'assurer, l'effort entrepris sera continué.
- Etant entendu que la sécurité dépend pour l'essentiel d'une meilleure organisation sociale, d'une conception plus humaine de la ville, d'une connaissance plus juste des besoins de la jeunesse.\
- QUESTION.- Mais les Français ne sont pas seulement menacés de vols et d'agressions, le simple fait de traverser une rue devient un risque et les routes sont meurtrières ... 12000 morts chaque année. Ce ne sont plus des déplacements mais de véritables guérillas.
- LE PRESIDENT.- L'accident de la route, si souvent meurtrier, est fréquemment dû à des causes stupides. Le gouvernement a mis en oeuvre une politique nouvelle de sécurité routière afin que le risque en soit sérieusement réduit. Le non-respect des feux de signalisation, par exemple, à l'origine de nombreux accidents mortels ainsi que les comportements irresponsables que l'on constate à tout moment seront réprimés sans faiblesse.
- QUESTION.- Faudrait-il exiger un certificat de civisme décerné en même temps que le permis de conduire ?
- LE PRESIDENT.- Certes, chaque individu doit se sentir responsable de son comportement. Mais le civisme n'est pas affaire de certificat. Au volant comme ailleurs. Que le respect des autres redevienne une valeur admise par tous et notre société retrouvera son équilibre. La loi et sa rigueur y aideront.
- QUESTION.- Le comportement individuel est en relation directe avec la justice ...
- LE PRESIDENT.- Vous savez que les décisions de justice relèvent de l'autorité des seuls magistrats ou des jurés et qu'ils se déterminent en toute indépendance. Je souhaite que leurs jugements fassent reculer la délinquance sous toutes ses formes. Aujourd'hui nos prisons sont pleines. Ni l'extrême sévérité ni la coupable indulgence ne répondront à la question. L'esprit de justice échappe à tout système.\

QUESTION.- Monsieur le Président, au-cours de l'été on vous a vu aux Minguettes, à la

Courrieuve, a Creii. Pourquoi cet interet pour les parilleues :

- LE PRESIDENT.- Au lendemain de la dernière guerre, il fallait faire face à une pénurie aigüe de logements. On a multiplié les grands ensembles sans âme, sans vie, sans unité £ on s'est contenté d'entasser.
- Aujourd'hui, des millions des nôtres vivent dans des dortoirs indignes de la France. C'est pourquoi, avec l'accord des maires, le gouvernement entend réaménager vingt-deux quartiers de banlieue particulièrement dégradés, situés dans toute la France. J'y attache personnellement beaucoup d'importance. D'où mes visites dans ces quartiers.
- QUESTION.- La vie française est "en manque" de jardins. Sur tous les -plans.
- LE PRESIDENT.- Il ne fait jamais bon vivre dans l'impersonnel. Quelqu'un m'a dit, lors d'une de mes visites : "on nous a donné des logements, mais on nous a volé la ville". Eh bien, je veux que les habitants des banlieues vivent mieux. Je vous l'ai dit : réussir une civilisation de la ville, plus humaine et plus chaleureuse est l'une des tâches prioritaires pour les années à venir. Répondre à ce besoin, c'est aussi s'attaquer à la racine de l'insécurité qui découle le plus souvent, je le répète, de la misère sociale et de l'abandon où se trouve une partie de la jeunesse.
- L'action en faveur des banlieues sera faite de mesures ponctuelles, adaptées aux besoins locaux. Mais le principe reste le même : redonner son identité à chacun. Ici seront créés des jardins, des espaces verts, de jeux, là des salles de réunions pour les jeunes, notamment des salles de rock, des passerelles seront lancées pour que des immeubles, séparés par une voie de circulation, puissent communiquer, on agrandira les logements trop étroits en réunissant en un seul deux logements voisins. Sait-on que des milliers de logements sont inoccupés dans les immeubles collectifs ?\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous parlez de logements inoccupés, je pense à la solitude. La solitude parfois aussi meurtrière que la violence. La vie dans les villes devient de plus en plus difficile à supporter aux personnes âgées... Se sentir sans défense dans le siècle... L'épreuve paraît parfois bien pénible. Quelles mesures avez-vous prises en leur faveur ?

- LE PRESIDENT.- Oui, la solitude subie est un grand mal. Il y a en France 10 millions d'hommes et de femmes environ de plus de 60 ans. Beaucoup sont seuls et malheureux. Je crois qu'il a été utile de créer, comme je l'ai fait, une structure gouvernementale le secrétariat d'Etat aux personnes âgées chargée de prendre en compte les problèmes qui leur sont propres.
- En mai 1981, 1700000 personnes âgées ne disposaient pour tout revenu mensuel que de 1417 francs. En dix huit mois ce minimum vieillesse a été augmenté de 56 % et les mesures pour venir en aide concrètement à nos aînés ont été multipliées : développement des soins à domicile, de l'aide ménagère, augmentation des pensions, humanisation des établissements d'accueil.
- De plus, le gouvernement a lancé un fonds d'innovation sociale, déjà doté de 10 millions de francs, destiné à apporter son -concours aux projets de solidarité, de voisinage et, en particulier, aux projets inter-générationnels.\

QUESTION.- Vous avez tenu la plupart de vos promesses électorales. N'avez-vous pas sousestimé, dès le début de votre septennat, les contraintes de la crise ?

- LE PRESIDENT.- En deux ans et demi, j'ai réalisé en effet le plus grand nombre des promesses qui m'engageaient devant le pays. Mon premier devoir était de répondre aux aspirations de la majorité des Français victimes depuis si longtemps de l'injustice sociale. Je continue d'agir et le gouvernement avec moi dans le double souci de préserver les nouveaux acquis sociaux et de restaurer la bonne santé économique de la France, bonne santé mise à mal depuis dix ans par les événements que l'on connaît. Mais l'effort que je demande aux Français ne sera supportable que s'il est justement réparti, bref, si joue pleinement la solidarité nationale. Cette solidarité s'impose quelles que soient les contraintes de la crise, qui ne sera surmontée que par l'effort de tous.
- QUESTION.- Qu'est-ce que le socialisme à la Française ? Une troisième voie est-elle possible entre le capitalisme sauvage et l'omniprésence de l'Etat ? Comment conciliez-vous vos principes humanistes avec les exigences de la pression économique mondiale ?
- LE PRESIDENT.- Notre peuple a deux passions, deux exigences : la liberté et la justice. Sans la liberté, le goût de créer disparaît, la volonté d'inventer s'évanouit, les forces se gaspillent, les

rêves s'étiolent, la nation hiberne. Mais, sans la justice, l'état sauvage s'installe, les uns protègent, les autres agressent, le dynamisme se fige et, de conflit en conflit, le pays décline. Le socialisme à la française, puisque vous reprenez cette expression, ne mérite son nom que s'il élargit les espaces de liberté au service de la justice. Ce qui veut dire que les réalités économiques actuelles rendent à la fois la tâche du gouvernement plus difficile et ses choix plus nécessaires.\

QUESTION.- A propos de liberté et de justice, devant quelle énorme difficulté se trouve la France face à ses travailleurs immigrés ?

- LE PRESIDENT.- A une époque encore récente, celle des années de croissance, des camions, des avions remplis d'immigrés recrutés au Maghreb ou en Afrique noire amenaient en France des dizaines de milliers de travailleurs dont les grandes entreprises estimaient avoir besoin. Aujourd'hui, l'extension du chômage pose deux interrogations : comment enrayer le mouvement qui porte les travailleurs des pays en développement à venir très nombreux chez nous souvent illégalement ? Comment inciter les immigrés installés en France et qui se trouvent sans travail à revenir dans leur pays d'origine ?
- Alors qu'un formidable effort est engagé pour modernier notre économie et que le chômage atteint durement deux millions de familles, la tentation de chercher des boucs-émissaires est forte : si tout va mal, c'est la faute des étrangers ! Voilà un thème très répandu. J'ai plusieurs fois tenu à témoigner pour les immigrés en soulignant l'importance des services qu'ils nous rendent. J'ai reçu à l'Elysée les marcheurs pour l'égalité, ces jeunes fils et filles d'immigrés et je suis allé les voir chez eux pour marquer mon refus de cette contagion. Attention au racisme : c'est une lèpre ! L'âme du pays peut s'y corrompre.
- Les étrangers installés régulièrement ont des droits qui seront respectés. Mais la France ne peut accueillir les clandestins. Au terme d'une procédure judiciaire, suivant les formes prévues par la loi, ils sont et seront reconduits hors de notre territoire.
- QUESTION.- Comment ne pas rendre trop amers les retours ?
- LE PRESIDENT.- Nous réglerons chaque cas avec les intéressés eux-mêmes et les autorités de leurs pays d'origine, le gouvernement mettra au point les aides appropriées.\
 QUESTION.- Les travailleurs doivent-ils vivre dans l'angoisse et attendre, dans la crainte du chômage, l'arrivée des nouvelles technologies ?
- LE PRESIDENT.- Ce qu'on appelle la crise résulte pour une grande part du retard apporté à s'adapter à la troisième révolution industrielle, celle de l'électronique. Vaincre la crise c'est réduire ce hiatus au maximum. Comme cela n'a pas été fait avant nous, la transition sera encore difficile à court terme. Mais rien ne nous fera tourner le dos aux exigences du temps. Si une firme qui introduit les techniques nouvelles réduit à cause de cela ses effectifs, modernisée, elle élargira son marché et sa situation s'améliorera. D'où de nouvelles commandes : et elle embauchera. Il nous faut arriver au plus vite à ce deuxième stade.
- QUESTION.- Voulez-vous donner un exemple ?
- LE PRESIDENT.- J'ai visité le 7 janvier dernier une petite entreprise `PME` de Bourgoin-Jallieu dans l'Isère, la SCEMI, qui fabrique des robots industriels d'assemblage et de manutention, vraiment à l'avant-garde. Résultat : de trente emplois, l'an dernier, on en est à soixante-quinze aujourd'hui, auxquels s'ajouteront vingt-cinq autres d'ici la fin 1984, un chiffre d'affaires quadruplé en trois ans, des marchés à l'exportation qui s'ouvrent, y compris dans de grands pays industrialisés. Je ne crains pas de le rappeler, là est la vraie garantie de l'emploi. Ne pas moderniser nos entreprises, ou les moderniser plus tard que nos concurrents, c'est la certitude de perdre la guerre commerciale et d'un chômage sans retour. J'ai fait mon choix.\
 QUESTION.- Comment réaliser cette adaptation?
- LE PRESIDENT.- Nous avons commencé par des réformes de structures, par l'extension du secteur public, par la définition des nouveaux droits des travailleurs, par la lutte contre l'inflation, et nous continuons par le développement d'une grande politique de formation, de reconversion et de développement industriel. Aujourd'hui même, après le textile et la chimie, le gouvernement affronte les problèmes de restructuration dans des secteurs aussi différents que les chantiers

navals, les charbonnages, la sidérurgie, l'automobile. Les réponses peuvent et doivent varier selon les cas. Il convient d'allier partout nécessités économiques et obligations sociales. J'insiste sur ce dernier point et le plan gouvernemental exprimera cette volonté. Mais le temps n'attend pas. J'ai demandé au Premier ministre `Pierre Mauroy` de mettre au-point ses propositions dans les jours qui viennent. Voilà le calendrier. Début février le gouvernement propose. Février, il négocie avec les partenaires sociaux. Début mars, il décide. Qu'il parle clairement aux Français et très précisément aux syndicats, aux entrepreneurs, sans rien laisser dans l'ombre, et il sera écouté.\ QUESTION.- Que fait la France pour rattraper son retard dans le domaine de l'informatique? - LE PRESIDENT.- En trois ans, plus de 30000 enseignants ont été formés à l'informatique. Dans les collèges, dans les lycées, commencent d'être installés des dizaines de milliers d'ordinateurs : les jeunes ne seront pas cantonnés dans la thèorie, ils devront maîtriser en fait et dans leur vie professionnelle les moyens qu'offre cette technique. Cela regarde tout le monde. Un exemple : 373 ingénieurs de grandes écoles, pendant leur service national forment déjà plusieurs milliers de jeunes chômeurs. L'informatisation de notre société est un impératif qui ne concerne pas seulement les futurs étudiants, mais la société entière et commande sa vitalité.\ QUESTION.- La France préside cette année la Communauté européenne. Que proposerez-vous à cette Communauté?

- LE PRESIDENT.- Plus que jamais l'Europe a besoin de rassembler ses forces pour demeurer un grand foyer de création, d'invention et de développement. Sans une Europe forte, ni la France, ni les autres pays n'auront les moyens d'affronter les bouleversements en-cours $\mathfrak L$ notre puissance industrielle passée ne sera plus qu'un souvenir $\mathfrak L$ nous serons devenus les sous-traitants des Etats-Unis et du Japon.
- QUESTION .- Quelle est la solution ?
- LE PRESIDENT.- D'abord que la Communauté `CEE` mette de l'ordre chez elle, qu'elle règle ses contentieux, notamment dans les domaines agricole et budgétaire et qu'elle réponde à ces trois questions : comment maîtriser les dépenses ? Qui paie ? Pour quoi faire ? Je demanderai à nos partenaires des réponses simples à ces questions. Chacun doit faire des concessions. La France, pour sa part, y est prête. L'Europe n'a pas épuisé ses chances. L'expérience de Stuttgart et d'Athènes `Conseil européen` montre que l'obstacle est rude. Mais le travail accompli par le chancelier Kohl et Andreas Papandreou sera d'une grande utilité. J'aurai vu dans les trois semaines prochaines tous les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté. Ils savent ou doivent savoir que l'échéance est décisive.
- QUESTION.- Aurez-vous le pouvoir de protéger la France tout en maintenant l'esprit communautaire ?
- LE PRESIDENT.- Faire l'Europe est une manière de protéger la France, de lui donner de nouveaux atouts.
- QUESTION.- Mais il n'y a pas que les contentieux déjà connus. Il y a l'avenir de la Communauté ?
- LE PRESIDENT.- L'ambition européenne peut renaître, s'organiser autour de vastes desseins : politique sociale, politique industrielle, développement en commun de l'information, des transports, de la communication, coopération des entreprises européennes dans les secteurs de la recherche et de la haute technologie, échanges de chercheurs, formation des jeunes, politique culturelle, élargissement, enfin l'affirmation de l'identité européenne : politique extérieure, sécurité, monnaie, aide au développement.\

QUESTION.- Quel rôle exact joue la France au Tchad et au Liban?

- LE PRESIDENT.- J'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de m'exprimer à ce propos. Si la France est présente au Liban et au Tchad, c'est en vertu d'obligations léguées par l'histoire qui doivent être honorées et à la demande du gouvernement légitime de chacun de ces deux pays. Elle n'a d'autre objectif que de contribuer au maintien de la paix, de l'indépendance, et de la souveraineté des pays en cause.
- Au Liban, nos soldats, au péril de leur vie, ont évité que se renouvellentles massacres des années précédentes `Sabra ` Chatila`. Au Tchad, ils ont empêché par leur présence que la

guerre civile et i invasion etrangere ne dictent au pays son destin et ne compromettent i equilibre de l'Afrique noire, spécialement de l'Afrique francophone. Mais il est temps que la société internationale `ONU` prenne conscience de ses devoirs, se souvienne de ses propres principes et assure elle-même le service de la paix.

- QUESTION.- La solution idéale ?
- LE PRESIDENT.- Que ces pays trouvent par eux-mêmes les voies et moyens de la réconciliation nationale sans laquelle il ne peut y avoir de véritable indépendance. Cette réconciliation nationale nous l'appelons de nos voeux et, quand cela est possible, nous cherchons à la faciliter. Nos soldats reviendront alors aussitôt chez nous. Je ferai en sorte que ce moment soit le moins éloigné possible.\

QUESTION.- Ne croyez-vous pas que les Français ne vous connaissent pas assez ? Je ne parle pas de 40 ans de vie politique mais du terrien que vous êtes. L'homme proche de la nature et des êtres.

- LE PRESIDENT.- "Je suis comme je suis" dirait Prévert. Mais on juge un responsable politique sur ses actes, pas sur ses intentions ni sur ses sentiments et pas davantage sur les livres qu'il lit et les paysages qu'il aime. Même si tout se tient. Il me suffirait que les Français connussent mieux ma politique, trop souvent brouillée dans leur esprit par le tintamarre des passions je n'ai pas dit des opinions contraires.
- QUESTION.- Ne croyez-vous pas que le fait de changer de mode de scrutin donnerait l'impression que vous voulez forcer la main des électeurs ou forcer le destin tout court ?
- LE PRESIDENT.- Cette impression était-elle justifiée quand la IIIème République est passé du scrutin majoritaire d'arrondissement au scrutin de liste départemental avant de revenir au scrutin uninominal ? Quand la IVème République a instauré un système proportionnel ? Quand le général de Gaulle a rétabli un système majoritaire ? Chacun croira ce qu'il voudra. Je rappellerai simplement que le programme sur lequel je me suis présenté en 1981 prévoyait la proportionnelle.
- Mais aucune décision n'est, à l'heure actuelle, arrêtée, ni aucun projet mis au-point. Il y a me semble-t-il, d'autres urgences.
- QUESTION.- Vous avez dit dans le programme commun que vous changeriez le septennat en quinquennat. Le ferez-vous et si oui quand ?
- LE PRESIDENT.- J'ai été élu pour sept ans et la substitution du septennat en quinquennat ne changerait rien à la durée de mon mandat. Je ne sais si cette considération a été suffisamment pesée par ceux qui, souhaitant me succéder, me paraissent un peu pressés. Cela dit, je répondrai comme devant : il y a d'autres urgences.\
- QUESTION.- Pourrait-on imaginer, un jour, une France apaisée, moins livrée aux passions politiques ? La notion de droite et de gauche empoisonne chaque instant, voyez-vous un remède ?
- LE PRESIDENT.- Droite, gauche, appelez-les comme vous voudrez. Peu importent les mots ou les formules. Mais rien n'empêchera qu'il y ait dans notre société un parti du progrès et un parti conservateur. Ainsi va le monde et son cortège d'idéaux et d'intérêts. Ce qu'on doit leur demander, c'est qu'ils se reconnaissent l'un et l'autre dans la démocratie et qu'ils servent l'un et l'autre la France. Chacun à sa manière sans doute. Mais sans oublier jamais que l'histoire ne pardonne pas aux familles divisées jusqu'à ne plus savoir qu'elles appartiennent au même peuple. Les Français ne doutent pas, je crois, qu'au-delà de mes convictions, je sois là pour y veiller.\